

Le Conseil Municipal d'Enfants en action

de janvier à juin 2019

❖ Message à la population lors des Vœux du Maire :

« Le Conseil Municipal d'Enfants souhaiterait que les enfants et les adultes puissent marcher sur les trottoirs en sécurité. On aimerait que les voitures roulent doucement surtout vers l'école parce que des enfants circulent à vélo, à pied, en trottinette ou en poussette et qu'elles s'arrêtent aux passages piétons. Cette année, le CME travaillera sur « Circulez Mais En sécurité » Attention, vous serez surveillés ! Bonne Année en sécurité ! »

❖ Actions sur la sécurité des piétons et cyclistes lors du Carnaval et de la matinée environnement : « PV » pour les véhicules garés sur les trottoirs avec le message suivant : « Moi, *prénom*, X ans, je ne peux plus marcher sur le trottoir à cause de votre voiture mal garée, je dois marcher sur la route : je suis en danger ! – le CME de Chaussan »

❖ Actions en faveur de l'environnement : Nettoyage de printemps le 23 mars.

❖ Actions solidaires : Des petites mains pour préparer les couverts et les affiches lors de la Rando des Babaux pour aider Amélie.

❖ Actions servant le « devoir de mémoire » : cérémonie du 19 mars à Saint-Jean-de-Touslas et cérémonie du 8 mai à Chaussan.

❖ Actions en lien avec les institutions : Visite du siège de la COPAMO avec d'autres CME le 16 janvier, visite de l'Assemblée Nationale à Paris le 12 juin (en partie subventionnée par le Département).

Voilà de quoi être fières de nos citoyens de demain ! AC et CB